

auxerrois

magazine

JUIN 2020

#17

Faisons tous barrière au virus

NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19

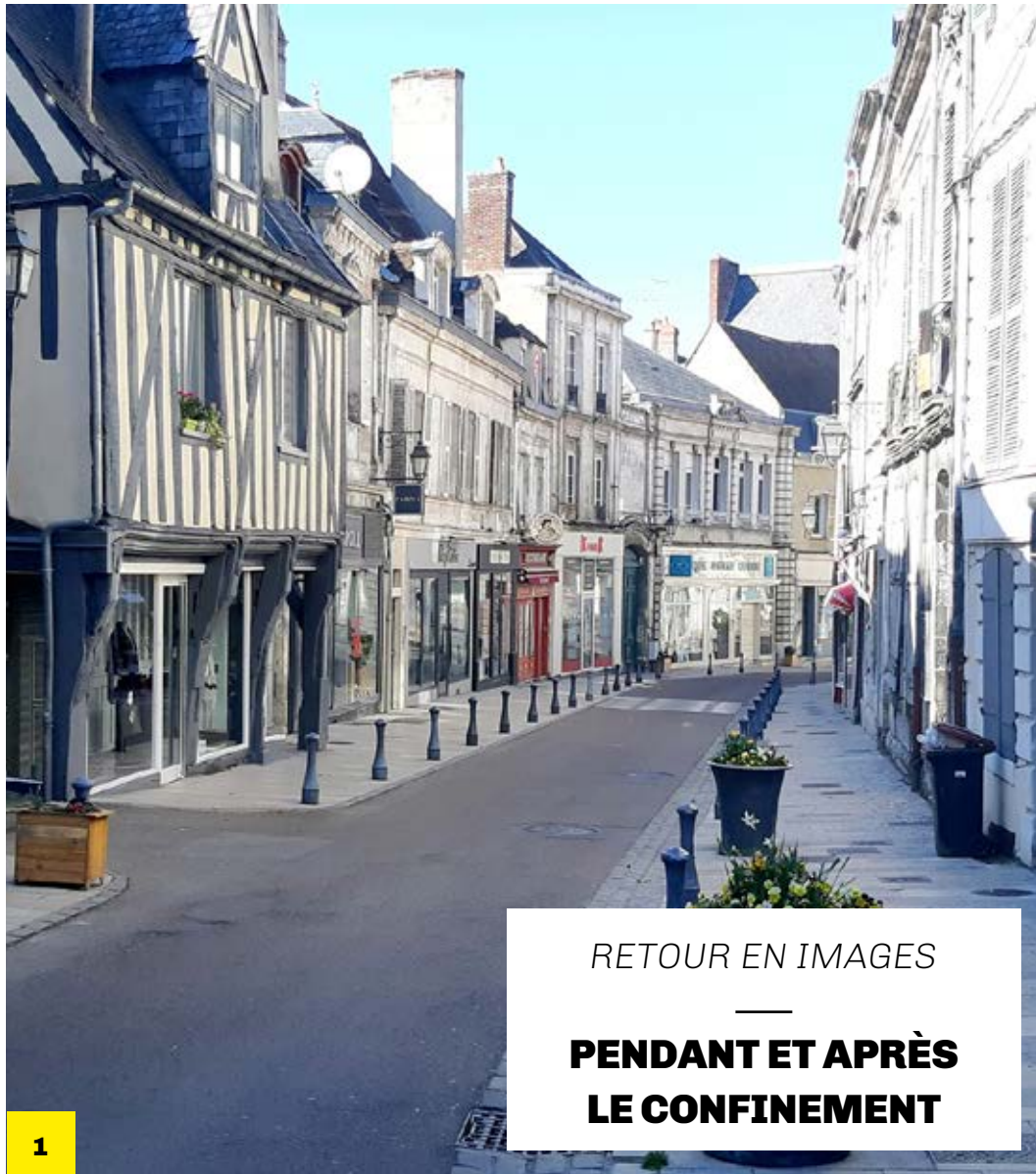


**L'AUXERROIS À L'HEURE
DU CONFINEMENT | P.4**

ET APRÈS... | P.8

EN COULISSES

LA DISTRIBUTION DES MASQUES | P.7



1

RETOUR EN IMAGES

—
PENDANT ET APRÈS
LE CONFINEMENT



2

1 et 4. Auxerre confinée

La période particulière que fut le confinement a été l'occasion pour certains d'admirer notre ville, lors des sorties autorisées, sous un autre jour : plus calme, plus vide aussi, mais toujours aussi charmante.

2. Une mobilisation exceptionnelle

Plus d'une centaine d'agents municipaux et communautaires a été mobilisée pour assurer la distribution des masques aux habitants d'Auxerre.



4



5

5. Les Rosoirs ont accueilli les enfants des personnels prioritaires

Dès l'annonce du confinement, les enfants ont été pris en charge dans l'école, le restaurant scolaire et le centre de loisirs des Rosoirs. Ce fut un quartier stratégique, car proche de l'hôpital.

7. Drôle de rentrée

Rubalises, marquages au sol, espacement des tables... L'école de Laborde s'est pliée au protocole sanitaire imposé pour la réouverture des classes.



7



3

Editorial de Guy Férez suspendu
En raison des échéances électorales, l'éditorial du Président de la communauté d'agglomération reprendra ultérieurement.

P. 4 À 6
PENDANT LE CONFINEMENT

P. 7
EN COULISSES
LA DISTRIBUTION DES MASQUES

P. 8 À 11
ET APRÈS...

P. 12
VOTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ



3 et 6. Priorité à la sécurité pour la reprise des marchés

Le service des droits de places a œuvré pour permettre aux marchés de rouvrir tout en respectant les mesures sanitaires imposées. Ainsi, des barrières Vauban ont été installées tout autour des stands. De cette façon, seuls les commerçants sont autorisés à manipuler les produits. Un sens de circulation a été instauré afin de limiter les contacts.



6

PENDANT LE *confinement*

SEPT PRIORITÉS DURANT LE CONFINEMENT

Dès le début du confinement, la Ville et l'agglomération ont affiché leurs priorités. La police municipale, en collaboration avec la police nationale, a patrouillé pour faire respecter les mesures d'interdiction liées au confinement. Les agents de la direction du Temps de l'enfant ont assuré la garde des enfants des soignants et personnels prioritaires, le CCAS a accompagné les personnes les plus fragiles et les plus isolées, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif a été assurée.

L'état-civil a permis de poursuivre les formalités des décès et des naissances. Les transports collectifs ont fonctionné mais en mode dégradé.

Enfin, dès les premières semaines, la direction générale a travaillé à un plan de reprise économique.

Un soutien à distance pour n'abandonner personne

580 foyers ont été contactés au moins une fois par semaine par téléphone, mail, ou via les réseaux sociaux par les agents des six structures municipales réparties dans les différents quartiers d'Auxerre. Personnes âgées isolées, familles confinées, adolescents désœuvrés... les agents municipaux des espaces d'accueil

et d'animation ont assuré, en télétravail, le maintien du lien social par une écoute bienveillante, une veille et une réorientation des détresses économiques ou psychologiques, et ont également redoublé d'inventivité pour leur proposer à distance de nombreuses activités sportives, pédagogiques et ludiques.



LES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES D'AUXERRE ACCOMPAGNÉES PAR LE SERVICE SOCIAL



Les services communaux de l'action sociale se sont mobilisés, dès le 17 mars pour poursuivre et renforcer leur accompagnement auprès des personnes en situation de précarité ou de violence conjugale, ainsi qu'auprès des personnes identifiées comme isolées ou fragiles. Un suivi qui s'est formalisé tout d'abord par une permanence téléphonique qui a totalisé entre 30 et 35 appels par jour entre mi-mars et début mai. Des demandes majoritairement liées à l'accompagnement administratif notamment sur les procédures dématérialisées d'aide sociale ou l'attestation de sortie dérogatoire, mais également répondant aux besoins plus quotidiens des personnes âgées et dépendantes comme la livraison de courses à domicile ou le portage de repas qui a gagné 20 nouveaux inscrits sur la période.

Par ailleurs, une permanence physique d'accueil de jour a été maintenue au 6/8 rue du Nil qui a pu proposer à une trentaine de personnes sans domicile fixe repérées lors de maraudes régulières, une collation, la possibilité de prendre une douche, de laver son linge ou encore d'être orientées vers une prise en charge médicale ou vers des solutions d'hébergement d'urgence.

Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale communal situé rue Thomas-Ancel a, sur ce dernier aspect, été lui-même fortement mobilisé durant cette crise avec le maintien en confinement dans ses chambres de 25 résidents permanents dans le respect des gestes barrières. Une communauté de vie imposée par les circonstances et rendue acceptable grâce à l'investissement quotidien du personnel.

Les enfants des personnels prioritaires et soignants bien encadrés

Sur la base du volontariat, ce sont des agents et enseignants, qui dès l'annonce du confinement, ont œuvré pour que les soignants et personnels prioritaires puissent exercer leur métier sereinement. L'école, le restaurant scolaire et le centre de loisirs (69 inscrits) des Rosoirs (proche de l'hôpital), ont accueilli des enfants d'Auxerre, de l'Agglomération et même d'autres communes alentours. Une véritable "machine" s'est alors mise en route dans l'urgence, avec une communication soutenue et constante entre les services de la Mairie, les établissements de santé, la direction académique...C'est toute une organisation qui a dû être revue, afin de s'adapter aux besoins des familles, à cause de leurs emplois du temps. Les plages horaires d'ouverture du centre de loisirs ont été étendues de 6h30 à 21h30, avec une garderie du matin, un accueil restauration le midi, une garderie/étude après l'école, jusqu'au repas du soir, et ce tous les jours de la semaine et jours fériés si besoin. Dans les structures, les mesures sanitaires ont été appliquées : port de masques, gants, pour les adultes, désinfection des poignées de portes, des chaises...Pour les enfants, lavage des mains toutes les heures, distanciation sociale... Du côté de la petite enfance, les enfants ont tous été accueillis à la crèche inter-hospitalière.

**BUDGÉTÉS PAR LA VILLE
ET L'INTERCOMMUNALITÉ
POUR FINANCER LES
PREMIÈRES MESURES
LIÉES À LA CRISE DU
CORONAVIRUS.**



L'état-civil, un service vital maintenu

Enregistrer et officialiser les naissances et les décès constitue dans la Loi française un service public qui ne peut être interrompu, et ce quelles que soient les circonstances. Cette mission obligatoire revient au Maire, officier d'état-civil, et consiste à donner par un acte, une existence juridique à une personne, ou au contraire à permettre le début des formalités légales inhérentes à la fin de cette existence (inhumation, succession). Ainsi six agents de la ville d'Auxerre l'ont assurée quotidiennement, sur rendez-vous et en mairie, tout au long de la période de confinement et ont ainsi dressé de mi-mars à mi-mai 2020 : 256 actes de naissances et 208 actes de décès. Un accueil effectué avec toutes les précautions nécessaires et dans le respect des règles sanitaires en relation avec la maternité d'Auxerre d'une part, et les entreprises de pompes funèbres locales d'autre part.



Pas de confinement pour la collecte

Durant toute la période de confinement, la collecte des déchets ménagers a été assurée. En équipe réduite, pour respecter les consignes gouvernementales de sécurité, le ramassage des ordures ménagères a été maintenu. Seule une petite exception a été faite pour la collecte de tri, en privilégiant les secteurs autour des établissements de santé. Les sept déchetteries du territoire ont, quant à elles, été fermées. Néanmoins, pour les professionnels, ces dernières ont pu rouvrir ponctuellement pour recueillir leurs déchets.

Quelques mesures de sécurité

Pour les déchets spécifiques : gants, lingettes, mouchoirs et masques, il est demandé aux habitants de les trier spécifiquement. Placez-les dans un sac dédié, fermé hermétiquement. Ce sac doit être gardé 24 heures avant d'être déposé dans la poubelle des ordures ménagères.

UNE VILLE CONFINÉE MAIS PROPRE !

Le service propreté de la ville d'Auxerre est resté mobilisé pour maintenir un niveau de propreté dans les rues. Vidage des poubelles, passage de trois balayeurs manuels sur les grands axes (rue de Paris, rue du Temple ou encore rue du Pont), remplissage des toutounettes, etc. Les agents ont dû également ramasser des encombrants sauvages déposés sur l'espace public.

PROTÉGER LES HABITANTS AVANT TOUT !

Le service logistique a tout mis en place lors du confinement pour protéger la population et faire respecter les mesures sanitaires. Parmi leurs nombreuses actions, des rubalises et barrières Vauban ont été installées au niveau des parcs, de la coulée verte, des quais, afin d'interdire les accès. Des vitabris ont été placés au CCAS/CHRS pour continuer d'accueillir du public en toute sécurité. A l'approche du déconfinement, des circuits ont été réalisés dans certaines déchetteries à l'entrée et pour accéder aux bennes. Pour la réouverture des marchés, près de 200 barrières ont été installées à l'Arquebuse, par exemple, pour cloisonner les étals et empêcher les clients de s'approcher des produits.

PLUS DE 4000 APPELS EN CINQ SEMAINES

Le standard téléphonique d'abord fermé, a enregistré dès sa réouverture le 20 avril, un record d'appels des habitants d'Auxerre principalement relatifs à la réouverture des déchetteries et à la distribution des masques à la population. Parallèlement, le numéro vert Allo Déchets et le service de signalement en ligne Allo Mairie n'ont pas cessé de fonctionner. Au total : 4 500 demandes reçues et traitées du 16 mars au 11 mai.

LA POLICE MUNICIPALE MOBILISÉE

En plus de ses missions quotidiennes d'écoute et d'assistance à la population, la police municipale a travaillé 7j/7, en renfort de la police nationale pour contrôler les déplacements sur la ville. Les attestations de déplacement dérogatoire étaient vérifiées lors des contrôles routiers et des patrouilles pédestres, avec toutes les protections nécessaires : gants, masques, gel hydroalcoolique. Seul le service des objets trouvés a été fermé durant cette période.



LA SITUATION GÉRÉE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Dès le début du confinement, Guy Férez a présidé une cellule de crise qui, trois fois par semaine, a réuni Guy Paris (1^{er} adjoint au maire) les directeurs généraux et le cabinet du maire-président. La première mission de cette cellule a été de définir les missions prioritaires et d'en vérifier les résultats. L'objectif était clair : privilégier la santé des habitants. Pour cela, il fallait faire respecter strictement les mesures liées au confinement et permettre à tous les Auxerrois de vivre cette période le moins difficilement possible. Les actions de la police municipale ont été suivies, tout comme celles des 150 autres agents qui sont restés mobilisés dès le premier jour de la crise : garde des enfants des soignants, transports urbains pour que tout le monde puisse se déplacer, collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et de la propreté pour d'évidents impératifs d'hygiène, accompagnement des personnes les plus fragiles ou isolées avec des contacts téléphoniques réguliers et la mise en place d'un système de livraison de courses à domicile pour les personnes âgées, formalités obligatoires pour les décès et naissances. En parallèle, la cellule a travaillé à un plan de reprise des activités, qui a débuté par la distribution des masques jetables puis des masques réutilisables à toute la population de la Ville et de l'intercommunalité. Le retour à l'école des enfants a nécessité un dispositif complexe afin de respecter toutes les mesures barrières à l'image de celui imaginé pour la réouverture des sept déchetteries du territoire. Enfin, un plan d'aide à la reprise de la vie économique et sociale a été conçu. Au total plus de 6 millions d'euros sont d'ores et déjà budgétés.

Un service minimum de bus assuré

Durant toute la période de confinement, le service transport de l'Agglomération, via son délégataire Transdev, a pu maintenir un service minimum. Deux lignes ont été maintenues avec les horaires du dimanche. La navette gratuite, qui dessert le centre-ville, ainsi que le transport à la demande sont également restés en service. Des vitres en plexiglas ont été installées pour protéger les chauffeurs et de la rubalise a été posée afin de condamner un siège sur deux. Quant aux abonnements du mois de mars et annuels – de 26 ans, ils ont été offerts aux usagers.



→ Les entreprises accompagnées pendant cette crise

Le service développement économique de la Communauté de l'Auxerrois a été présent tout au long du confinement, et est toujours présent, pour accompagner les entreprises du territoire.

En effet, face à cette crise sanitaire, les entreprises ont dû entièrement se réorganiser. Entre le télétravail, les fermetures obligatoires, et les sociétés devant maintenir un service minimum, un accompagnement était nécessaire pour qu'elles s'y retrouvent parmi toutes ces informations. Ainsi, la Communauté de l'Auxerrois a permis de rediriger les entreprises vers les structures adéquates et de les informer des diverses subventions possibles. D'autre part, tout au long de cette période, la CA a également œuvré pour la mise en place d'aides spécifiques sur l'Agglomération (voir page 8).

Sur l'Auxerrois, les entreprises étaient également accompagnées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne et par la Chambre des Métiers et d'Artisanat.

Dès fin mars, ces deux structures ont développé des plateformes d'informations et ont mis en place un système de prise de contact spécifique, soit par mail, soit par téléphone. Le but était de répondre à toutes les interrogations des entreprises, tant sur les aspects juridiques (possibilité ou non de poursuivre son activité, circulation, ...) que sur des aspects techniques ou financiers. •

+ D'INFOS : www.covid19-entreprises89.fr
www.artisanat-bfc.fr



De nombreuses initiatives menées par les commerçants

Suite à l'annonce du confinement, de nombreux commerçants ont été contraints de fermer leur boutique, leur restaurant, ou encore leur bar afin de respecter les mesures sanitaires.

Nombre d'entre eux ont tout de même su rebondir dans les premiers jours ou premières semaines, en faisant preuve d'ingéniosité.

Drive, livraison à domicile, plateforme de vente, bons d'achats, toutes les solutions étaient bonnes pour continuer leur activité et faire rentrer un peu d'argent dans les caisses.

Même si pour beaucoup, ces initiatives avaient été montées de manière provisoire pendant le confinement, les commerçants ont tout de même pris conscience que ces nouveautés pouvaient être un réel plus pour leur commerce. Ainsi, il n'est pas rare, par exemple, que des boutiques indépendantes de vêtements continuent de vendre leurs produits sur les réseaux sociaux, malgré la réouverture du magasin. De même que les libraires, fleuristes, bijoutiers, ...

Afin que ces initiatives soient connues de tous lors du confinement, une carte interactive a été mise en place par la Communauté de l'Auxerrois sur le site internet de l'agglomération. Cette carte référence tous les commerces ouverts et ceux disposant d'un service d'achat à distance sur les 29 communes de l'Auxerrois. •

+ D'INFOS : www.agglo-auxerrois.fr



24h pendant la distribution des masques

La communauté d'agglomération de l'auxerrois a commandé 375 000 masques à usage unique et 75 000 masques lavables à destination des habitants de toute l'agglomération. Si les 28 autres communes ont organisé elles-mêmes la distribution, à Auxerre, des agents municipaux ont été mobilisés.



8H30 - RDV AU CENTRE TECHNIQUE BRIEF AUX AGENTS

La météo n'est pas vraiment encourageante en ce lundi 11 mai, néanmoins une quarantaine d'agents se rend dès 8h30 au centre technique municipal (CTM). Une vaste mission les attend : la distribution des masques aux habitants d'Auxerre.

Pascale Jacquemain, qui coordonne cette opération, donne les consignes aux équipes autour d'un café : les agents, par équipe de deux minimum, distribuent cinq masques jetables par habitant. En cas d'absence, 10 masques sont mis dans une enveloppe, laissée dans les boîtes aux lettres.

En amont de la distribution, la ville a été divisée en 40 secteurs différents, chaque secteur comportant entre 400 et 500 boîtes aux lettres.

Après le brief, chaque binôme s'équipe donc pour la tournée : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique et bien sûr stock de masques. Les équipes, munies d'un plan de leur secteur de distribution, peuvent rejoindre leur véhicule de service et commencer la distribution en porte à porte.



12H - PAUSE DÉJEUNER L'OCCASION DE FAIRE UN POINT SUR LA MATINÉE

A midi les agents arrêtent leur tournée pour déjeuner. Ils repassent par le CTM pour débriefer sur cette première matinée de distribution. Quelques difficultés sont rencontrées. Certains logements sont difficilement accessibles : là où quiconque penserait se trouver face à une porte de garage peuvent se cacher en réalité de nombreux logements ! Par ailleurs, les habitations ne disposent pas toujours de boîtes aux lettres ou de sonnettes ce qui entrave la distribution.



13H30 - LES TOURNÉES REPRENENT RÉAJUSTER L'ORGANISATION POUR COUVRIR UN MAXIMUM D'HABITATIONS

Grâce aux feuilles de route des agents sur le terrain, les foyers qui n'ont pas reçu leurs masques sont recensés. Une boîte mail est mise en place pour permettre aux habitants de se signaler. Pascale consacre son après-midi à apporter une réponse rapide à ces signalements et à lister les logements dans lesquels des agents devront repasser. Plus tard il sera décidé que les habitants n'ayant pas reçu leurs masques devront aller les récupérer au siège de la communauté d'agglomération.

Au cours de l'après-midi, les agents viennent se réapprovisionner en masques avant de repartir en tournée.



17H - FIN DE JOURNÉE LE BILAN

Les agents rentrent au centre technique municipal. La distribution se poursuivra encore durant toute la semaine, et une "deuxième vague" aura lieu lorsque les masques lavables seront réceptionnés. Un dernier point est fait avec les équipes. Demain, de nouveaux agents poursuivront le travail de distribution. En tout, près de 120 agents ont été mobilisés. La distribution en porte à porte aura permis de mettre en relation certaines personnes isolées avec les services d'aide à la personne de la collectivité. L'opération de distribution des masques à la population a demandé une organisation et une réactivité exceptionnelles aux différents services de la Ville. Ses organisateurs saluent l'engagement des agents qui ont accueilli positivement cette mission de service public, souvent éloignée de leur activité habituelle.



ET après...

QUATRE PRIORITÉS POUR LA REPRISE

Un énorme travail a été effectué pour assurer le succès du déconfinement. Les services ont fait face au défi, nouveau, de l'organisation des mesures de protection. D'abord dans les écoles, pour la reprise de la scolarisation des enfants de grande section, CP et CM2.

Mais également dans les déchetteries car l'attente était très forte.

La distribution des masques par plus de 120 agents, en un temps record, a été une véritable prouesse.

Enfin, le plan d'aide à la vie économique et plus particulièrement aux commerces, a été élaboré rapidement car là encore les enjeux sont d'importance.

UN MILLION D'EUROS POUR AIDER LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

L'épidémie de Covid-19 a fait subir aux entreprises de nombreux dommages. Pour y faire face, l'agglomération a mis en place de nombreux dispositifs de soutien sur le court, moyen et long terme, orientés autour de trois axes majeurs. Premièrement, l'aide financière, indispensable pour que les commerçants aient de nouveau de la trésorerie. Ensuite, l'aide au numérique et e-commerce afin de pérenniser les commerces indépendants. Et enfin, l'aide à la reprise d'activité pour redynamiser le centre-ville..



TROIS AIDES TOUJOURS EXISTANTES

La CA a mis en place trois aides qui ont été maintenues pendant la crise, et sont toujours accessibles pour les commerçants. L'aide au loyer, permet ainsi aux nouveaux commerçants d'être subventionné pendant 6 mois sur une partie de leur loyer. Une aide aux travaux est également disponible. Elle permet aux commerçants d'effectuer des travaux d'amélioration, que ce soit pour l'extérieur, l'accessibilité ou encore la sécurité. Cette aide est plafonnée à 5000€. Enfin, l'aide aux animations a pour but de subventionner les initiatives des associations de commerçants.

SEPT NOUVEAUTÉS POUR LE COMMERCE

ÉTENDRE LES TERRASSES POUR ACCUEILLIR LES CLIENTS EN TOUTE SÉCURITÉ

Les bars et restaurants d'Auxerre pourront, dès leur réouverture, étendre leur terrasse afin de compenser la perte de places due aux mesures sanitaires. Des rues pourront même être fermées à certains moments de la semaine pour créer ou agrandir certaines terrasses. Le but : accueillir les clients en toute sécurité. En complément, les restaurateurs seront également exonérés de ces droits de terrasses jusqu'à la fin de l'année 2020. Une aide (150 000 €) qui permettra de soulager la trésorerie de ces commerçants.

DES CHÈQUES CADEAUX POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

Dès la rentrée, une opération ludique de distribution de chèques cadeaux sera mise en place avec les associations de commerçants d'Auxerre. Des jeux concours seront ainsi créés pour faire gagner ces chèques cadeaux aux habitants. Cette opération favorisera les déplacements en centre-ville, et la visibilité des commerces.

UNE PLATEFORME COLLABORATIVE POUR ACHETER EN LIGNE

Le e-commerce est devenu indispensable ces dernières semaines. Dans ce contexte, la Communauté de l'Auxerrois souhaite mettre en place une plateforme de e-commerce collaborative sur l'agglomération. Les clients pourront ainsi y trouver les produits des commerçants partenaires et profiter pleinement d'un système de livraison ou de click & collect, tout en faisant fonctionner le commerce local.

Le choix du prestataire pour la mise en place de cette plateforme sera effectué en septembre, pour une mise en ligne avant les fêtes de fin d'année.

UN COUP DE POUCE POUR AIDER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES COMMERÇANTS

Afin de réduire la fracture numérique des commerçants de l'auxerrois, un dispositif d'aide à la transition numérique sera mis en place par la Communauté de l'Auxerrois dès la rentrée, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Les commerçants pourront ainsi profiter d'un diagnostic complet de leur situation numérique actuelle,

ainsi que d'un accompagnement par le biais d'ateliers, de visioconférences, ... De plus, des financements d'outils seront possibles, tels que le financement d'un site internet, ou encore d'une stratégie de webmarketing.

COMMERCES INNOVANTS : JUSQU'À UN AN DE LOYER FINANCÉ PAR LA CA

Un appel à projet pour les commerces innovants va être lancé par la Communauté de l'Auxerrois dès la rentrée prochaine. Le principe est simple : attirer des commerces porteurs dans les centres-villes et centres-bourgs de l'agglomération, tout en réduisant la vacance commerciale.

Le meilleur projet sera alors financé à hauteur d'un an de loyer. D'autres dotations seront également accordées telles que des dotations financières allant de 2000 à 5000€, le financement d'une campagne publicitaire, ...

420 000€ POUR AIDER LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

La Communauté de l'Auxerrois a décidé de s'unir à la Région Bourgogne-Franche-Comté pour aider les commerçants et artisans du territoire en difficulté.

420 000€ seront ainsi octroyés par la Communauté de l'Auxerrois pour soutenir les entreprises, via le Fonds de soutien au commerce, à l'artisanat et au service de proximité de la Région. Cette somme est financée à hauteur de 80% par la Région et 20% par la CA. Ce Fonds sera entièrement géré par la CA et permettra ainsi de soutenir les entreprises au plus proche de leur besoin.

UN FONDS MUTUALISÉ POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS

La Communauté de l'Auxerrois, en lien avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, et la Banque des Territoires, va débloquer un Fonds de trésorerie de 280 000€. La moitié est financée par la Banque des Territoires, l'autre moitié par la Région et la CA.

Ce Fonds permettra ainsi aux entreprises, de moins de 10 salariés, d'emprunter jusqu'à 15 000€ à taux zéro avec une possibilité de différer le remboursement sur 2 ans.



UN RETOUR PROGRESSIF À L'ÉCOLE

Le confinement a été la première difficulté. Le déconfinement une autre. Première étape : le 14 mai. Ouverture de toutes les écoles d'Auxerre. Seulement, le nombre de places en classe restait limité et le nombre d'enfants à accueillir difficilement estimable. Les enfants de soignants et personnels concourant à la prise en charge de la pandémie restaient prioritaires. Un questionnaire numérique sur l'intention des parents de remettre ou non leur(s) enfant(s) à l'école a été transmis à toutes les familles. Grâce à ces données, une organisation humaine et matérielle incluant des contraintes d'hygiène imposées a été mise en place. Sur les 2 869 enfants scolarisés à Auxerre, 358, prioritairement de grande section de maternelle, CP et CM2 ont fait leur rentrée. Un accueil au centre de loisirs des Rosoirs a été maintenu, pour les enfants non-auxerrois, qui n'auraient pu réintégrer leur école. Deuxième étape : le 2 juin. Tous les élèves de tous les niveaux (toujours sur la base du volontariat de leurs parents) peuvent retrouver leur école, dans le respect des règles sanitaires liées au Covid-19 (lavage des mains, distanciation sociale...). En amont,

les enseignants ont dû estimer leurs effectifs en contactant les familles. Certaines structures, à cause d'une capacité d'accueil limitée, ont dû proposer un enseignement par alternance avec de petits groupes d'élèves. Le principe, les enfants qui ne sont pas pris en charge par l'équipe pédagogique le sont par du personnel d'animation de la Ville, autour des thèmes Sport/Santé et Culture/Civisme. *"Ces périodes ont demandé et continuent de demander beaucoup d'adaptation et de réactivité au niveau de l'organisation. C'est aussi beaucoup de vigilance dans les prestations à rendre sur le terrain (des protocoles de traçabilité ont été définis pour les agents d'entretien par exemple), de besoins à satisfaire pour répondre au protocole santé et de logistique à prévoir. Les principales difficultés rencontrées depuis le déconfinement tiennent à la connaissance des effectifs et à la remontée des informations du terrain",* confie Noëlle Choquenot, directrice des services du Temps de l'enfant de la Ville. La majorité des enfants n'ayant pas repris le 2 juin retrouveront le chemin de l'école à compter du 1^{er} septembre. •

Le réseau LEO a repris la route

Depuis le 11 mai dernier, les transports ont retrouvé un fonctionnement quasi normal. Toutes les lignes urbaines (ligne 1 à 7) sont de nouveau opérationnelles. Les 14 lignes scolaires R, qui desservent les écoles primaires ont repris le 14 mai. La vente de tickets à bord des bus reste interdite. Pour obtenir un billet : l'application M-Ticket disponible sur Iphone et Android, la page dédiée du site internet de l'Agglomération, la Maison des mobilités (10 place de l'Hôtel de Ville à Auxerre) ou chez l'un des dépositaires (liste disponible sur le site internet de l'Agglomération). Le port du masque est obligatoire ainsi que la distanciation sociale. Aussi, les bus sont désinfectés quotidiennement avec des produits virucides. Enfin, si vous ne travaillez pas et que vos déplacements ne constituent pas de motifs impérieux, il est recommandé de laisser la priorité aux usagers qui travaillent lors des heures de pointe.

• **D'INFOS** : <https://www.agglo-auxerrois.fr/Leo-vous-transporte>

Réouverture en douceur des crèches

Deux établissements ont ouvert leurs portes, le 11 mai : la crèche Kiehlmann et le multi-accueil Rive-Droite. A la crèche Kiehlmann, trois groupes de dix enfants peuvent être accueillis, les mesures prises font que les différents groupes ne se croisent jamais. Trois entrées distinctes ont été créées. Le multi-accueil Rive-Droite, quant à lui, peut accueillir dix enfants. Dans les deux structures, les parents ne peuvent accéder qu'à un sas. Une prise de température est effectuée chaque jour. Des traçages au sol sont en place pour garantir les distances. Le mobilier et les jeux ont été stockés pour désencombrer et limiter au maximum les risques de contaminations. Les professionnels sont équipés de masques et de blouses. •

S'amuser en toute sécurité

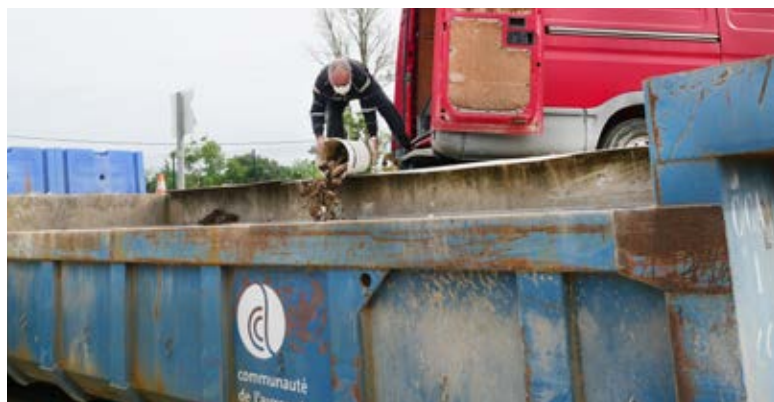
Les centres de loisirs ont rouvert leurs portes à la levée du confinement. Ils assurent un accueil le soir après l'école et le mercredi toute la journée. En plus d'accueillir les enfants d'Auxerre, les cinq centres de loisirs peuvent recevoir les enfants de la Communauté de l'Auxerrois (vacances et mercredi). Au début du déconfinement on comptait environ 90 enfants sur l'ensemble des structures qui ont dû s'adapter : nombre d'enfants limité, marquages au sol, réaménagement, etc. Les animateurs ont été équipés de masques et de visières de protection. L'entretien des locaux a été renforcé. Des thermomètres sont à disposition en cas de symptômes chez un enfant. Enfin, le lavage des mains est devenu systématique et très régulier, comme un jeu. •

Services périscolaires ouverts

Depuis le 14 mai, date de retour des enfants dans leurs écoles, les garderies du matin, du soir et les études sont à nouveau accessibles aux familles. Les restaurants scolaires sont eux aussi revenus à un fonctionnement à peu près normal. Sur les 358 enfants réintégrant leurs écoles, 201 mangeaient à la cantine. L'organisation "habituelle" a été revue. Les structures qui possédaient des selfs ont adopté le service à table, le nombre de convives a diminué en restaurant non plus un service mais deux. Enfin, les encadrants qui prenaient le repas avec les enfants à table, ne le font plus. •

Reprise embouteillée pour les déchetteries

Les sept déchetteries du territoire ont rouvert leurs portes dès le 11 mai, jour du déconfinement. Prises d'assaut par les usagers (160 voitures par jour pour chaque déchetterie) et, afin de respecter les gestes barrières et de distanciation sociale, un système de filtrage a été mis en place afin de limiter le nombre de véhicules sur site. Aussi, les usagers devaient vider eux-mêmes leurs cargaisons dans le but de limiter les contacts. Ce nombre de voitures autorisées sur site va progressivement être augmenté et les agents venus en renfort pour filtrer l'affluence vont revenir sur place afin d'aider les usagers. Rappelons qu'il est important de respecter les règles de distanciation (1 mètre) au sein de la déchetterie entre les usagers et agents et de venir avec vos outils (fourches, pelles, etc). L'organisation d'avant confinement a été remise en place à partir du 2 juin comme la reprise de la collecte des bornes textile.





UNE RÉOUVERTURE DES MARCHÉS TRÈS ATTENDUE

De manière générale l'activité a repris, le 11 mai, pour l'ensemble des commerces alimentaires et non alimentaires (à l'exception des bars et restaurants).

La réouverture du marché de l'Arquebuse, anticipée depuis plusieurs semaines par les agents des droits de places qui n'avaient cessé de travailler depuis le confinement, a été un franc succès, avec 620 clients le mardi et plus de 950 le vendredi de la première semaine.

En plus des consignes particulières données aux commerçants (lavage des fruits et légumes, manipulation avec des pinces), les services municipaux ont travaillé à la sécurisation des marchés. Il s'agissait de trouver des solutions pour une bonne gestion des flux de consommateurs, de garantir la distance entre les consommateurs et les commerçants. Plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en place : 250 barrières pour protéger les

étals, un marquage au sol pour le respect des distances de sécurité, un fléchage pour la circulation des clients, des agents pour la gestion de la sécurité et du contrôle, une mise à disposition de gel hydroalcoolique pour le côté sanitaire et un rappel des gestes barrières au micro tous les quarts d'heure.

En complément, le parking de l'Arquebuse a été rouvert pour permettre aux clients de se garer au plus près.

A Sainte-Geneviève, le premier dimanche s'est aussi avéré prospère. Sur ce marché, d'autres mesures spécifiques ont été prises (éloignement entre chaque étal) impliquant une emprise du marché habituel de la place Degas étendue sur la place Corot.

A noter que la municipalité a fait le choix de la gratuité des droits de places pour les commerçants des marchés, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les travaux liés à la Tour de l'Horloge débuteront courant juin/juillet pour environ deux ans. Une opération de près de 2 M€ qui, par sa mise en œuvre, contribue à la relance économique ; il est par ailleurs indispensable à la pérennité de ce monument historique, qui contribue à la renommée de notre territoire. Ce chantier fait l'objet de demande de financements à hauteur de 80%. Il s'agit de ne pas perdre ces financements, c'est pourquoi le calendrier négocié avec tous les partenaires devra être respecté.



L'étanchéité de la couverture de l'abbaye Saint-Germain a été réalisée. D'autres entreprises interviendront prochainement pour les finitions intérieures. Le tout pour 175 000 €.

Au groupe scolaire des Clairions, un local technique a été réalisé et une toiture photovoltaïque installée. Cette opération complète le dispositif visant l'optimisation énergétique du site. En complément, des travaux d'accessibilité doivent être finalisés.

A la cathédrale, les travaux de sécurité incendie sont achevés. Ils ont été finalisés pendant la période de confinement.

Rue Paul-Bert, la vidéoprotection a été installée pour 20 000 €.

Des travaux d'étanchéité également menés au gymnase Léon-Peigné, ainsi qu'au boulo-drome. Les deux opérations représentent un montant global d'environ 85 000 €.

En centre-ville, le chantier de ravalement des façades de la maison Marie-Noël est lancé. Programmé pour une durée de 3 mois environ, il s'effectuera en continuité et dans le respect des activités du musée et de la Société des sciences qui partagent les locaux.

Le stationnement gratuit jusqu'au 1^{er} septembre



Suite au déconfinement, la municipalité a décidé de rendre gratuit le stationnement jusqu'au 1^{er} septembre. Une façon de s'adapter à la reprise de l'activité économique et professionnelle.

L'objectif : permettre aux Auxerrois et aux touristes, désireux de se rendre dans leurs commerces, de se garer aisément en centre-ville, notamment à l'approche de la période estivale également synonyme de soldes. Le risque majeur est de voir revenir les "voitures ventouses". Chacun est donc appelé au civisme. La matérialisation au sol doit être respectée (places dédiées aux personnes à mobilité réduite, stationnement gênant...). Les automobilistes bénéficiant de cartes d'abonnement sont invités à privilégier les emplacements qui leur sont destinés. •



Du rouge au vert, il n'y a qu'un pas !

Une fois déconfiné, chacun souhaitait retrouver des espaces publics accessibles. Au 11 mai, le classement de l'Yonne en zone rouge en décidait autrement.

Les auxerrois ont dû faire preuve de patience avant de profiter des quais de l'Yonne et de la Coulée Verte (depuis le 26 mai), puis des aires de jeux, squares, parcs et autres jardins publics de la ville (depuis le 2 juin).

Rappelons que le respect des mesures barrières et de distanciation sociale restent impératif dans les espaces publics ; les rassemblements de plus de 10 personnes y sont toujours interdits. •

Saint-Germain, Leblanc-Duvernoy et Eckmühl : un voyage dans le temps

Profiter de l'exposition *Peindre le peuple* au musée, déambuler dans le cloître de l'abbaye, redécouvrir les objets magnifiques de la marquise de Blocqueville à la salle d'Eckmühl ou encore visiter les salles abritant les faïences patronymiques à Leblanc-Duvernoy. Depuis le 30 mai, les visiteurs peuvent à nouveau pousser les portes de l'abbaye Saint-Germain et des différents musées d'Auxerre dans le respect des dispositifs sanitaires (gel, port du masque recommandé à Saint-Germain et obligatoire à Leblanc-Duvernoy et au musée d'Eckmühl, sens de circulation à respecter, nombre de visiteurs limité).



En revanche, les visites des cryptes ne sont pas encore possibles. •

+ D'INFOS : 03 86 18 05 50 , www.auxerre.fr

Bibliothèque Jacques Lacarrière, mode d'emploi

Les lecteurs, amateurs de CD ou de DVD peuvent à nouveau emprunter mais aussi rendre leurs documents à la bibliothèque J. Lacarrière (les annexes sont fermées pour l'instant). Pour respecter les règles sanitaires, la réservation des documents (consultez le site pour faire vos choix) se fait par mail ou par téléphone. Lorsque votre commande est prête, vous êtes prévenu et vous venez la retirer à l'entrée jeunesse de la bibliothèque. C'est à cet endroit, dans un bac, que vous rendrez vos documents alors mis en quarantaine. Un parcours sécurisé est aménagé et le port du masque est recommandé. Nul besoin de présenter votre carte pour le retrait. Pensez à apporter votre sac pour vos documents et privilégiez un emprunt conséquent plutôt que plusieurs petits ! •

+ D'INFOS : Retour et retrait des documents : Bibliothèque J. Lacarrière, entrée jeunesse Mardi de 15 à 17h, mercredi de 10 à 12h et de 15h à 17h, vendredi de 10 à 12h et samedi de 10 à 13h bibliotheque.secretariat@auxerre.com - 03 86 72 91 60 www.bm-auxerre.fr.

Les Animaux sauvages vous attendent

L'équipe du Muséum, l'exposition *Traversée d'animaux sauvages*, mais aussi l'exposition permanente, accueillent les visiteurs depuis fin mai. Tout est prévu pour respecter la sécurité sanitaire de chacun.

Le nombre de visiteurs est limité à 6 personnes. Les visites se font sur réservation par créneau d'une heure : du lundi au vendredi et le dimanche, de 14h à 15h ou de 16h à 17h.

Avant d'accéder aux salles, les visiteurs se nettoient les mains avec un gel mis à disposition. Le port du masque est obligatoire pour les adultes et recommandé pour les enfants. La distanciation physique est symbolisée par un marquage au sol et un sens unique de visite. Ensuite, il vous suffira de découvrir toutes les richesses du Muséum ! •

+ D'INFOS : Muséum, 5 bd Vauban. Réservations au 03 86 72 96 40, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Parc ouvert du lundi au vendredi : 8h30-17h30, dimanche : 14h-17h30.

L'office de tourisme en mode séduction

La nouvelle saison touristique est lancée : ouverture de l'Abbaye, ouverture de la Navigation et nouvelles activités. Dans le cadre de la stratégie de développement touristique de l'auxerrois, et du label Pays d'art et d'histoire, les équipes de l'office de tourisme et du service culturel de la ville d'Auxerre, ont travaillé à un nouveau programme de balades guidées à vélo électrique en compagnie d'un guide conférencier. Celles-ci sont proposées aux habitants et visiteurs depuis le 6 juin (max 10 personnes, départ Maison du vélo, prix 5€). Les visites guidées pédestres ont pour leur part repris depuis mi-mai. Autre nouveauté, à l'initiative de l'Office de Tourisme de Chablis et à la demande des professionnels, les offices de Chablis, Tonnerre et



Auxerre ont lancé une campagne de communication commune sur les réseaux sociaux. Avec son léger, décalé et humoristique, cette campagne devrait déjà séduire de nombreux touristes venus de toute la France. En attendant les autres ! •

+ D'INFOS : 7 place de l'Hôtel de ville, 03 86 52 06 19 Retrouvez le programme des visites guidées sur www.ot-auxerre.fr

REMBOURSEMENT AU SKENET'EAU

Pour les spectacles annulés, adressez avant le 12 juin un mail à skene-teau@moneteau.com ou éventuellement un courrier à la Mairie de Monéteau avec un RIB. Pour les spectacles reportés, les billets restent valables pour la nouvelle date. Si vous n'êtes pas disponible à la nouvelle date, un remboursement est possible jusqu'au 3 juillet. Tél. : 03 86 34 96 10

L'ESPACE CULTUREL DE GURGY ROUVRE SES PORTES

La prochaine exposition de Valérie Capolungo, artiste peintre, est en place jusqu'au 28 juin.

DES NOUVELLES DU THÉÂTRE D'AUXERRE

Pour les dons, les remboursements ou tout simplement pour des nouvelles, le Théâtre est ouvert les mercredis et vendredis de 14 à 17h et joignable à accueil@auxerretheatre.com ou au 03 86 72 24 24, jusqu'au 26 juin, les mercredis et vendredis matin, de 9h30 à 12h.

NAGEZ EN EXTÉRIEUR DÈS LE 15 JUIN

Si les bassins intérieurs sont actuellement en réfection, le grand bassin extérieur de 50 mètres pourra accueillir les nageurs à partir du 15 juin. Un protocole particulier a été mis en place pour respecter les règles sanitaires. Il est consultable sur : www.agglo-auxerrois.fr Tél. : 03 86 72 96 96

LE CONSERVATOIRE ET LES BEAUX-ARTS SUR LE NET

En attendant la reprise du Conservatoire d'Auxerre et des Beaux-Arts en septembre, retrouvez leur travail sous forme de vidéo ou de tutoriels sur le facebook [auxerre-culture](https://www.facebook.com/auxerre-culture). Rendez-vous sur le site de la Ville où plusieurs professeurs racontent leur instrument ou leur discipline. De quoi donner envie...

DES CHEFS-D'ŒUVRE À AUXERRE

Le musée numérique Micro-Folie, rouvert depuis le 2 juin, donne accès aux chefs-d'œuvre des plus grandes institutions culturelles nationales et internationales. Des collections prestigieuses (Musées du Louvre, d'Orsay, ...), des extraits de spectacles vivants (Festival d'Avignon...), accessibles les mardi, jeudi, vendredi (14h-17h), mercredi, samedi (10h-12h30 / 14h30-18h). Sur réservation uniquement au : 03 86 52 32 81.

DIMANCHE 28 JUIN
ELECTIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES

Votez en toute sécurité

POUR VOTER,

LES BONS GESTES À ADOPTER *



Lavez-vous les mains en entrant
dans le bureau de vote et en le quittant
Du gel hydroalcoolique
sera à votre disposition



Évitez tout contact physique
avec d'autres personnes



Restez à distance raisonnable
des autres électeurs



Portez un masque
Si vous n'en avez pas,
un masque vous sera fourni

* Venez avec votre stylo

**Toutes les mesures barrières
seront strictement respectées**